

Approbation du compte-rendu du Conseil
d'administration du 6 mai 2019.

Conseil d'administration du 3 juin 2019

Délibération 2019/06/CA-042

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil
d'Administration du 6 mai 2019.**

Toulouse, le 3 juin 2019
Le Président,




Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0